

## **VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONSIGNES SUIVANTES :**

### **Inscription par Internet**

Nous vous invitons à consulter les conditions et les modalités de participation avant de poursuivre : la notice d'information concernant chaque recrutement ou examen professionnel est accessible par le [calendrier des concours et des examens professionnels](#) dans la colonne « documentation ».

1. Après lecture complète des consignes ci-dessous, cochez la case afin de certifier votre accord et cliquer sur le texte « *Je poursuis* ».
2. Un formulaire comportant divers champs à remplir apparaîtra à l'écran. Veuillez renseigner soigneusement tous les champs du formulaire et choisir vos épreuves et/ou spécialités (si cette possibilité est offerte).
3. Cliquez sur : « *Je poursuis ma demande d'inscription* ».
4. Vérifiez les données de votre dossier de candidature.
5. Cliquez sur : « *Je valide et j'enregistre mon inscription* ». A l'issue de la validation de votre inscription, vous recevrez un courriel indiquant que « votre dossier est en cours de traitement » et vous indiquant le code du concours et votre numéro de certificat pour y accéder.
6. Enregistrer le formulaire d'inscription généré au format PDF sur le disque dur de votre ordinateur, dans un dossier où vous pourrez facilement le retrouver, si vous le souhaitez.

### **INFORMATIONS IMPORTANTES**

- Tout dossier adressé au CMG organisateur et dont le nom ne correspondrait pas à celui enregistré lors de l'inscription en ligne sera rejeté.
- Vous pouvez consulter votre dossier et modifier une information personnelle ou un choix d'épreuve et/ou de spécialité jusqu'à la clôture des inscriptions. Pour que les modifications éventuellement apportées soient valables, il convient de bien les valider.
- Le défaut de réception des convocations n'engage en aucune façon la responsabilité de l'administration. En cas de non réception d'une convocation 5 jours avant la date des épreuves, le candidat devra se manifester auprès du centre ministériel de gestion auprès duquel il s'est inscrit.
- **Les candidats sont informés qu'ils feront l'objet d'un contrôle au recrutement.** En conséquence, les candidats devront télécharger et compléter sur leur ordinateur un formulaire de contrôle élémentaire au recrutement disponible à l'adresse suivante : <https://www.concours-civils.defense.gouv.fr/> dans la rubrique « FICE » située dans « Votre espace ». (quand celui-ci est demandé)

Après avoir complété ce formulaire, les candidats :

- 1) enregistrent ce formulaire sur le disque dur de leur ordinateur en **nommant le fichier par l'intitulé du code concours** (cf. document PDF généré ou courriel d'accusé de réception), **suivi de leurs nom d'usage et prénom**, soit « ANNEE\_CODE CONCOURS\_NOM\_PRENOM » (exemple : 2019\_AATBA-1\_DUPONT\_ARNAUD) - *attention à ne mettre aucun espace entre les caractères.*
- 2) impriment ce formulaire, le signent, le scannent et l'enregistrent sur le disque dur de leur ordinateur,
- 3) joignent ces deux documents (le 1<sup>er</sup> sans signature et non scanné + le 2<sup>nd</sup> avec signature et scanné) au courriel d'envoi de leur dossier d'inscription au CMG organisateur.

## **RAEP : où trouver mon dossier RAEP ?**

Le dossier RAEP est disponible en ligne comme suit :

- **Pendant toute la période des inscriptions**, dans le calendrier, sur la ligne de votre concours ou examen, dans la dernière colonne de droite « Documentation » (à côté de la colonne « S'inscrire »
- **Après la période des inscriptions et jusqu'à la date de fin de dépôt du dossier RAEP** (si défini par l'arrêté ministériel), dans la page « Notices des concours » puis dans la filière et en face du nom de votre concours ou examen

### **ADRESSES MAILS DES CENTRES MINISTERIELS DE GESTION :**

A la fin de son inscription en ligne, le candidat adresse son formulaire d'inscription généré au format PDF et les pièces jointes constitutives du dossier d'inscription au centre ministériel de gestion (CMG) auprès duquel il s'est inscrit ([voir le périmètre de gestion des CMG](#)) :

- CMG Bordeaux : [cmg-bordeaux-concours.gestionnaire.fct@intra.def.gouv.fr](mailto:cmg-bordeaux-concours.gestionnaire.fct@intra.def.gouv.fr)
- CMG Metz : [cmg-metz.control-recep.fct@intra.def.gouv.fr](mailto:cmg-metz.control-recep.fct@intra.def.gouv.fr)
- CMG Rennes : [cmg-rennes-brf-concours.courrier.fct@intra.def.gouv.fr](mailto:cmg-rennes-brf-concours.courrier.fct@intra.def.gouv.fr)
- CMG Saint Germain-en-Laye : [drhmd-cmg-sgl.brf-apa.fct@intra.def.gouv.fr](mailto:drhmd-cmg-sgl.brf-apa.fct@intra.def.gouv.fr)
- CMG Toulon : [cmg-toulon.recrutement.fct@intra.def.gouv.fr](mailto:cmg-toulon.recrutement.fct@intra.def.gouv.fr)
- CMG Lyon : [cmg-lyon.recrutement.fct@def.gouv.fr](mailto:cmg-lyon.recrutement.fct@def.gouv.fr)

**ATTENTION TEMPORAIREMENT** : pour l'Examen professionnel pour l'accès au corps des secrétaires administratifs dans le grade de classe normale du ministère de la défense et **UNIQUEMENT** pour cet examen, vos correspondances avec le CMG de Lyon se feront spécifiquement via l'adresse suivante :

[cmg-lyon-examens.recrutement.fct@def.gouv.fr](mailto:cmg-lyon-examens.recrutement.fct@def.gouv.fr) et **UNIQUEMENT pour 2021-SACNCB-1 (C en B) ouvert jusqu'au 02/10/2020 à 12H00 (heure de Paris)**

### **LIENS UTILES :**

Si nécessaire : [Téléchargement Adobe Acrobat Reader](#)

Informatiques et libertés : en application des dispositions de la loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de retrait des données personnelles vous concernant qui peut être exercé sur simple demande écrite auprès du gestionnaire du concours, du recrutement ou de l'examen professionnel.